

Conditions Générales de Vente (CGV)

Préparations aux concours

Le Bon Sauveur - Un Temps Pour Réussir

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à l'ensemble des prestations de préparation aux concours proposées par l'entreprise **Un Temps Pour Réussir**, dispensées au Bon Sauveur.

2. Acceptation des CGV

Le fait de passer commande et de s'inscrire à l'une ou plusieurs des formations proposées et dispensées par **Un Temps Pour Réussir**, quel que soit le format, implique l'acceptation **sans réserve** par le Client et son adhésion **pleine et entière** aux présentes CGV et à leur éventuelle annexe.

- Le **Particulier** se porte fort du respect des présentes CGV par le ou les **Stagiaires** bénéficiant directement de la prestation commandée (dans le cas où le Particulier et le Stagiaire sont deux personnes différentes).

Le fait de s'inscrire via le site ou le formulaire d'inscription d'**Un Temps Pour Réussir**, de choisir et valider un mode de paiement en ligne implique la **consultation préalable** des présentes CGV et l'**adhésion automatique, irrévocable et sans réserve** du Client.

Le Client reconnaît avoir reçu, avant la validation de sa commande, **les informations et conseils suffisants** permettant de vérifier l'adéquation de l'offre à ses besoins et ressources.

L'accord sur les CGV **ne nécessite pas de signature manuscrite**.

La Société se réserve le droit de **modifier ses CGV à tout moment**, les nouvelles s'appliquant à toute commande ultérieure.

3. Inscription et validation

L'inscription s'effectue en deux étapes :

1. Remplir un **formulaire Google Form** disponible sur le site du Bon Sauveur
2. Régler un **acompte**, par virement bancaire sur le compte de l'association PF Jamet

⚠ L'inscription **n'est définitive qu'à réception du paiement de l'acompte.**

4. Droit de rétractation

Conformément à la législation en vigueur, le Client dispose d'un **délaï de rétractation de 14 jours** à compter de l'inscription (validation du formulaire), sans justification ni frais.

La demande doit être adressée à : prof.prepas.devillers@bs78.org

5. Tarifs et modalités de paiement

Préparation Humanités - Terminale

=> pour les élèves du Bon Sauveur, les tarifs dépendent du quotient BS :

Couût en euros	Préparation Humanités Sciences Po
Elève du Bon Sauveur Cat 1 et 2	1540
Elève du Bon Sauveur Cat 3 et 4	1710
Elève du Bon Sauveur Cat 5 et 6	1900
Elève extérieur	2100

- Paiement :
 - Acompte de **580 €** à l'inscription
 - le solde pourra être payé en 4 versements de 380 euros en octobre, décembre, février et avril
 - Les familles du Bon Sauveur pourront choisir le prélèvement mensuel comme pour la scolarité.

Préparation Humanités Sciences Po - Première

=> pour les élèves du Bon Sauveur, les tarifs dépendent du quotient BS :

Couût en euros*	Préparation Humanités Sciences Po
Elève du Bon Sauveur Cat 1 et 2	1040
Elève du Bon Sauveur Cat 3 et 4	1160
Elève du Bon Sauveur Cat 5 et 6	1290
Elève extérieur	1430

- Paiement :
 - Acompte de **395 €** à l'inscription
 - 3 paiements de 345 € en janvier, mars et mai
 - Les familles du Bon Sauveur pourront choisir le prélèvement mensuel comme pour la scolarité.

Préparation Commerce

Pour les élèves de l'extérieur : 1050 euros

Pour les élèves du Bon Sauveur, le tarif est fonction du quotient familial BS:

- Pour les familles dont le quotient est de 5 ou 6 : 950 euros
- Pour les familles dont le quotient est de 3 ou 4 : 855 euros
- Pour les familles dont le quotient est de 1 ou 2 : 770 euros

- Paiement :
 - Acompte de **290 €** à l'inscription
 - 2 versements de **380 €** en décembre et en février pour les extérieurs
 - Les familles du Bon Sauveur pourront choisir le prélèvement mensuel comme pour la scolarité.
 - ⚠ Solde exigible avant le début de la formation

Modes de paiement acceptés :

✓ Virement bancaire (coordonnées bancaires du Bon Sauveur transmises après inscription)

6. Conditions d'annulation et de remboursement

Passé le délai de rétractation (14 jours), **aucun remboursement** ne pourra être exigé, sauf **force majeure** dûment justifiée (certificat médical, hospitalisation).

Humanités – Terminale

Tout trimestre entamé est dû :

- Trimestre 1 : du **1er septembre au 30 novembre de l'année scolaire en cours**
- Trimestre 2 : du **1er décembre au 28(29 les années bisextiles) février de l'année scolaire en cours**
- Trimestre 3 : du **1er mars au 30 mai de l'année scolaire en cours**

Humanités – Première

Tout trimestre entamé est dû :

- Trimestre 1 : du 1er janvier au 31 mars **de l'année scolaire en cours**
- Trimestre 2 : du 1er avril au 30 juin **de l'année scolaire en cours**

Commerce

Passé le délai de rétractation de 14 jours :

- **Plus de 30 jours avant le début de la préparation** : 50 % du montant total de la prestation reste dû à titre d'indemnité forfaitaire.
- **Moins de 30 jours avant le début de la préparation** ou en cas de non-présentation : **la totalité du montant reste due**. Aucun remboursement ne sera effectué.

7. Propriété intellectuelle

Tous les contenus pédagogiques (supports, exercices, documents) remis dans le cadre des formations sont protégés par les lois relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction ou diffusion sans autorisation est interdite.

8. Litiges

En cas de désaccord, un règlement amiable sera recherché.

À défaut, **les tribunaux des Yvelines seront seuls compétents.**

9. Défaut de paiement

Tout **défaut de paiement** entraîne de plein droit :

- La **déchéance du terme** accordé pour le paiement échelonné
- L'**exigibilité immédiate** de toutes les sommes dues

Des **pénalités de retard** seront appliquées à compter du **1er jour de retard**, au taux de **trois fois l'intérêt légal en vigueur**, ainsi qu'une **indemnité forfaitaire de 40 €** pour frais de recouvrement, exigible après 7 jours de retard, sans rappel préalable.

Les paiements ultérieurs seront affectés en priorité à **la dette la plus ancienne.**

Le **Bon Sauveur** et l'entreprise **Un Temps Pour Réussir** se réservent le droit de :

- **Suspendre ou annuler** la prestation
- **Refuser toute nouvelle commande** tant que le compte n'est pas apuré

Le Client remboursera **l'intégralité des frais de recouvrement engagés**, y compris **honoraires d'avocat ou d'huissier.**

10. Exclusion et refus d'inscription

Le **Bon Sauveur** et l'entreprise **Un Temps Pour Réussir** se réservent le droit :

- **D'exclure à tout moment**, sans préavis ni indemnité, tout stagiaire dont le comportement nuit au bon déroulement de la formation.
 - **De refuser toute inscription**, pour motif légitime et non discriminatoire, notamment en cas de **litige antérieur relatif à un paiement.**
-

11. Effectifs minimum et maximum par session

Pour chaque stage proposé par **Un Temps Pour Réussir**, un **nombre de participants minimum** est défini.

Une **session pourra être annulée** si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Nombre minimum d'inscrit

- Humanités Sciences Po en classe de première: 10
- Humanités Sciences Po en classe de terminale: 10
- Commerce en classe de terminale : 15